



EN 1504-4

08

0921

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Sikadur®-31 DW

02	04	02	04	001	0	000038	1001
----	----	----	----	-----	---	--------	------

1. Produit type: Code d'identification unique du produit type:	Sikadur®
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:	-31 DW (n° du lot, voir emballage)
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:	Produit de collage du mortier ou béton collé Méthode de réparation (4.4) Conforme à l'Annexe ZA tableau ZA. 1b
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:	Sikadur® Sika Services AG Tüffenwies 16 8048 Zürich Switzerland
5. Adresse de contact: Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:	Non applicable (voir point 4)
6. EVCP: Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'annexe V:	Système 2+ (pour les applications dans les bâtiments et le génie civil) Système 3 (pour les applications soumises à la réglementation relative à la réaction au feu)

Déclaration des Performances



7. Organisme de certification notifié (hEN): Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:	EN 1504-4, Système 2+ : L'organisme notifié de contrôle de la production en usine n° 0921 a réalisé l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine ; une surveillance, évaluation et appréciation permanentes du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production en usine (FPC) 0921-CPR-2054. EN 1504-4, Système 3: L'organisme de test certifié MPA Dresden 0767 a défini la performance de la classification au feu sur base d'un essai type selon le système 3 et a délivré le rapport d'essai n° 2007-B-4394/06 et le rapport de classification 2007-B-4394/05.
8. Organisme de certification notifié (ETA): Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:	Non applicable (voir point 7)

9. Performances déclarées

Produit de collage structural pour mortier ou béton pour usages autres que ceux que ceux impliquant des performances réduites			
Caractéristiques essentielles	Performances	Norme	Spécifications techniques harmonisées
Adhérence	Satisfait (rupture du béton)	EN 12636	EN 1504-4: 2004
Résistance au cisaillement	$\geq 6 \text{ N/mm}^2$	EN 12615	
Résistance à la compression	$\geq 30 \text{ N/mm}^2$	EN 12190	
Retrait/expansion	$\leq 0,1\%$	EN 12617	
Temps ouvert	100 min à +23°C	EN ISO 9514	
Sensibilité à l'eau	Satisfait	EN 12615	
Module d'élasticité	$\geq 2000 \text{ N/mm}^2$	EN ISO 178	
Coefficient de dilatation thermique	$\leq 100 \cdot 10^{-6}$	EN 1770	
Température de transition vitreuse	$\geq 40^\circ\text{C}$	EN 12614	
Réaction au feu	Euroclasse E	EN 13501-1	
Durabilité	Satisfait	EN 13733	
Substances dangereuses	NPD	(Conforme à 5.4)	



10. Déclaration

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:



Rahel Nägeli Ganz
Product Engineer



Roland Bischoff
General Manager

Zürich, 16 mai 2013

Environnement, Santé et Sécurité (REACH)

Pour des informations et des conseils concernant la manipulation, le stockage et la mise au rebut de produits chimiques en toute sécurité, veuillez consulter la fiche de sécurité la plus récente du matériau concerné, qui comporte ses données physiques, écologiques, toxicologiques, etc.

Notice légale:

Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits Sika, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. L'utilisateur du produit doit tester la compatibilité du produit pour l'application et but recherchés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés du produit. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique locale correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.



Plus d'information:
Sika S.A.
Rue Pierre Dupont 167
1140 Bruxelles
Belgium

Tél. +32 (0)2 726 16 85
Fax +32 (0)2 726 28 09
www.sika.be